

## SOMMAIRE du DYNAPRESS avril 2017 :

- Test respiratoire à l'urée marquée
- Prise en charge d'*Helicobacter pylori*
- Sérologie de la maladie coeliaque

Retrouvez les précédents numéros sur [www.dynalab.fr](http://www.dynalab.fr)

### Test respiratoire à l'urée marquée (HELIKIT)

Le test respiratoire à l'urée marquée (HELIKIT) est indiqué chez l'adulte pour le diagnostic in vivo de l'infection à *Helicobacter pylori*, et le contrôle de l'éradication. Il doit respecter certaines conditions pré-analytiques indispensables à sa bonne interprétation, dure 30 minutes et doit donc être réalisé au laboratoire.

L'uréase de *H.pylori* produite dans l'estomac hydrolyse l'urée en ammonium et bicarbonate. Sous l'influence de l'acidité gastrique, les bicarbonates sont transformés en gaz carbonique éliminé par voie respiratoire. Ainsi l'ingestion d'urée marquée chez un patient infecté permet de mesurer cet isotope stable dans le gaz carbonique expiré. La différence de proportion  $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$  avant et après absorption d'urée marquée permet d'établir le seuil de positivité au-dessus duquel on conclut à la présence de *H.pylori*. L'ingestion d'acide citrique ralentit la vidange gastrique, et permet l'allongement du temps d'interaction uréase bactérienne/urée  $^{13}\text{C}$ .

Le patient se procure le kit de prélèvement en pharmacie. Pour être parfaitement interprétable, le patient vient au laboratoire sans boire, ni manger, ni fumer depuis la veille, à distance d'une prise d'antibiotiques (4 semaines), et d'IPP (2 semaines).

Deux autres tests sont également disponibles et moins fréquemment utilisés. Il s'agit du TEST INFAL (75mg : réservé à l'adulte et l'adolescent de 12 à 17 ans, 45 mg : réservé à l'enfant de 3 à 11 ans) dont les recommandations pré-analytiques sont identiques et nécessitent la consommation de 200 ml de jus d'orange.

### Prise en charge d'*Helicobacter pylori* : recommandations Maastricht V

Ces recommandations remplacent les précédentes, dites *Maastricht IV*. Elles interviennent en complément d'un consensus (dit de Kyoto) sur les gastrites à *H. pylori* publiées en 2015. Elle présente des modifications :

- mineures sur les indications et les méthodes diagnostiques,
- majeures sur le traitement, notamment ne plus employer en probabiliste de traitement séquentiel ( amoxicilline 5jours, puis clarithromycine 5 jours et métronidazole avec un IPP pendant les 10 jours) en raison d'échecs fréquents dus aux résistances.

Les traitements recommandés sont :

- soit une quadrithérapie bismuthée: bismuth /métronidazole / tétracycline / oméprazole pendant 10 jours sous forme de Pylera® 3 gélules 4x/j après les repas, associé à l'oméprazole 20 mg 2x/j.

Ce traitement est contre-indiqué pendant la grossesse, chez l'enfant de moins de 12 ans, les insuffisants hépatiques ou rénaux. Il est indiqué en 1<sup>ère</sup> intention pour les recommandations européennes ou en cas d'allergie vraie à la pénicilline.

- soit une quadrithérapie simultanée d'amoxicilline (1g 2x/j), clarithromycine (500 mg 2x/j), métronidazole (500 mg 2x/j) et IPP (2x/j) pendant 14 jours.

Le suivi de l'éradication est réalisé par un test respiratoire à l'urée marquée (HELIKIT), à distance d'au moins 4 semaines après l'antibiothérapie. En cas d'échec, une permutation des lignes peut être proposée. En cas de nouvel échec, le traitement sera guidé sur l'antibiogramme, ou la PCR recherchant des résistances, après endoscopie et biopsie gastrique.

Source : *Management of Helicobacter pylori infection—the Maastricht V/Florence Consensus Report; Malfertheiner P, et al. Gut 2017;66:6–30*

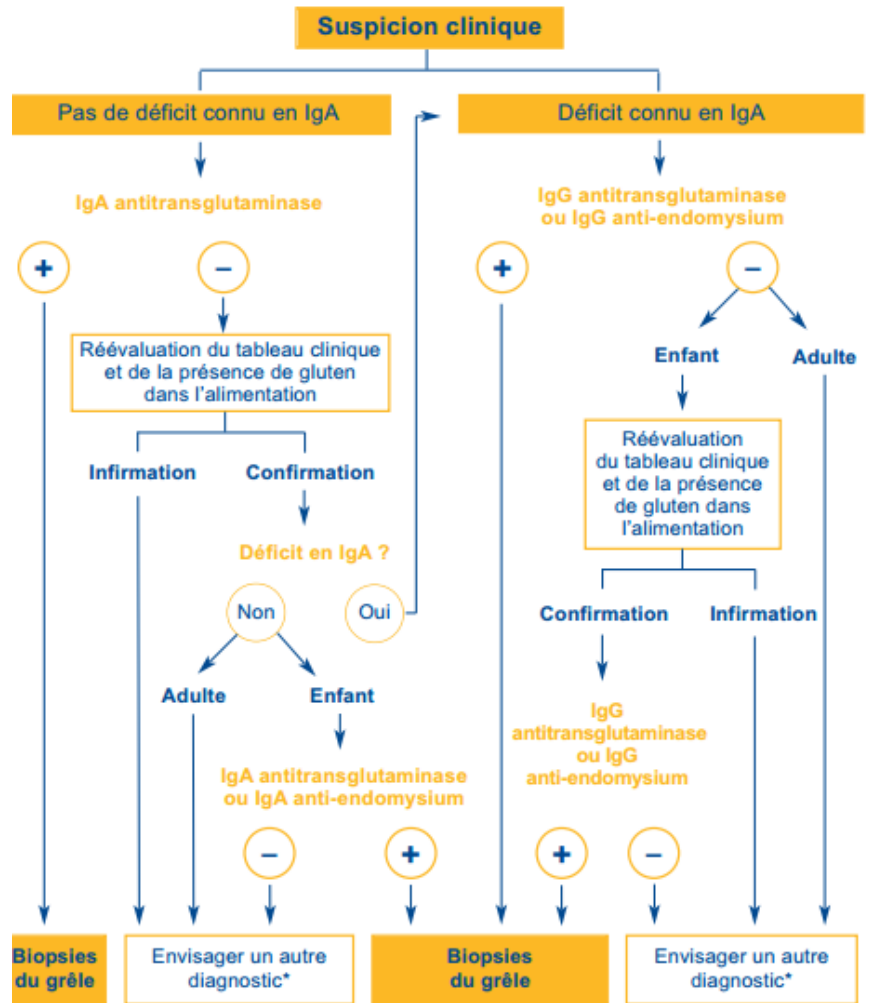
## Quelles recherches d'anticorps prescrire dans la maladie cœliaque ?

La prévalence de la maladie coeliaque se situe entre 1/2500 et 1/3000 pour les formes symptomatiques classiques, mais la majorité des formes sont silencieuses, ont une symptomatologie atypique et sont souvent méconnues. Dans les pays occidentaux, la prévalence de la maladie coeliaque se situe entre 0,7 et 2% dans la population générale, mais elle est de 3 à 6% chez les diabétiques de type 1, de 10 à 20% chez les apparentés du premier degré d'un sujet coeliaque, de 3 à 15% chez les sujets ayant une anémie ferriprive, de 1 à 3% en cas d'ostéoporose. La fréquence varie également selon l'origine ethnique : la maladie coeliaque est quasiment inconnue en Asie du Sud Est et en Afrique noire.

Le diagnostic de la maladie cœliaque est posé grâce à une combinaison d'arguments cliniques, sérologiques et histologiques. Lorsque les tests sérologiques sont positifs, des biopsies de l'intestin grêle sont indiquées. Elles seules permettent de confirmer le diagnostic et de commencer le régime sans gluten.

Selon l'évaluation réalisée par la HAS, il est nécessaire de rechercher :

- un déficit en IgA totales (prévalence de 1/600),
- en l'absence de déficit en IgA totales, la recherche des IgA antitransglutaminase +/- IgA anti-endomysium.



Les cotations à la Nomenclature des Actes Biologie Médicale des examens de première intention sont :

- Ig A totales : acte remboursé, de cotation B25 (6.7€)
- Ig A antitransglutaminase : acte remboursé, de cotation B60 (16.2€)
- Ig A antiendomysium : acte remboursé chez l'enfant, de cotation B40 (10.8€) ; non remboursé chez l'adulte (40€).

Les recherches des anticorps antiréticuline et antigliadine, dont les performances sont inférieures, n'ont plus leur place dans le diagnostic de la maladie cœliaque et ne sont donc plus remboursées.

*Recommandations HAS, juin 2008*

**Laboratoire du 1<sup>er</sup> RAM**  
15 Bd du 1<sup>er</sup> RAM  
10000 TROYES  
**Laboratoire De BAR SUR AUBE**  
12 rue Thiers  
10200 BAR SUR AUBE

**Laboratoire POUILLOT MAIRE**  
41 Ave 1<sup>er</sup> Mai  
10000 TROYES  
**Laboratoire De BAR SUR SEINE**  
16 Ave Gal Leclerc  
10110 BAR SUR SEINE

**Laboratoire JEANNE D'ARC**  
7 rue Jeanne d'Arc  
10000 TROYES  
**Laboratoire De ROMILLY**  
51 rue Carnot  
10100 ROMILLY

**Laboratoire PASTEUR**  
88 Ave Pasteur  
10000 TROYES  
**Laboratoire NOGENT SUR SEINE**  
23 Rue de l'Hotel Dieu  
10400 NOGENT SUR SEINE

**Laboratoire Du VAL**  
4 rue du Val  
77160 PROVINS